



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réaction de l'ACDFL au budget fédéral 2022

Le 7 avril 2022 (Montréal, Québec) – L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) se réjouit de constater que la reprise économique du Canada après la pandémie de COVID-19 et les mesures pour renforcer la compétitivité du Canada font partie des priorités du budget fédéral 2022.

Le budget 2022 comprend plusieurs engagements qui ont été recommandés par l'ACDFL dans ses propositions prébudgétaires, tels que :

- des initiatives à court et à long terme pour régler les problèmes de main-d'œuvre dans l'ensemble de notre secteur, y compris à l'aide d'un modèle d'employeur de confiance et de normes de services améliorés dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires;
  - des mesures pour soutenir la transition vers des pratiques agricoles plus durables et pour bâtir une économie circulaire;
  - un engagement envers l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation scolaire;
- des investissements importants pour appuyer des projets relatifs à la chaîne d'approvisionnement, y compris à l'aide du Fonds national des corridors commerciaux.

« La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais génère plus de 249 000 emplois au Canada et s'est montrée remarquablement résiliente durant la pandémie en s'assurant de toujours offrir des fruits et légumes frais aux Canadiens, confie Ron Lemaire, président de l'ACDFL. Alors que nous faisons face aux répercussions de l'inflation des prix alimentaires, nous accueillons favorablement l'appui du gouvernement pour assurer la résilience et la croissance future du secteur. »

L'ACDFL est déçue que la mise en œuvre d'un mécanisme de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes ne fasse pas partie du budget fédéral, encore une fois. L'ACDFL ne cesse de rappeler l'importance de cet outil afin de remédier aux lacunes en matière de stabilité du marché, de protection financière, de commerce et de sécurité alimentaire, et ce, sans aucun coût pour le gouvernement. L'ACDFL continue de travailler avec le gouvernement en espérant recevoir éventuellement son appui pour la mise en œuvre de cet outil.

« Nous accueillons actuellement la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais à la 96<sup>e</sup> édition de l'Expo-congrès annuel de l'ACDFL, et pendant que le secteur continue d'innover, de prospérer et d'offrir des fruits et légumes frais de manière durable aux Canadiens, le danger pour le secteur est réel, sans la mise en œuvre d'un mécanisme de protection financière, continue Ron Lemaire. Ce mécanisme assurera plus de stabilité à notre secteur et permettra ainsi aux Canadiens de toujours avoir accès aux fruits et légumes frais. »

Une fois le congrès terminé, l'ACDFL examinera le budget 2022 en détail afin d'en évaluer les répercussions précises sur le secteur des fruits et des légumes frais.



**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :**

Micken Kokonya

Gestionnaire, Communications et études de marché

Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613-226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613-878-3312

Courriel : [mkokonya@cpma.ca](mailto:mkokonya@cpma.ca)

**À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :**

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.